

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 23/004/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 06/06 (ASA 23/002/2006 du 6 janvier 2006) et sa mise à jour (ASA 23/003/2006 du 13 janvier 2006)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRISONNIERS D'OPINION / DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS

CAMBODGE

Kem Sokha (h), président du Centre cambodgien pour les droits de l'homme (Cambodian Center for Human Rights, CCHR)

Pa Nguon Teang (h), directeur par intérim du CCHR, directeur d'une station de radio

Rong Chhun (h), président de l'Association des enseignants cambodgiens indépendants (Cambodian Independent Teachers Association, CITA)

Mam Sonando (h), directeur de Radio Beehive

Yeng Virak (h), directeur du Centre cambodgien d'éducation juridique (Community Legal Education Center, CLEC)

Chea Mony (h), président du Syndicat libre des travailleurs

Ea Channa (h), vice secrétaire-général du Mouvement des étudiants pour la démocratie

Men Nath (h), président de l'Association des fonctionnaires cambodgiens indépendants

Prince Sisowath Thomico (h), secrétaire du roi Sihanouk, l'ancien monarque

Say Bory (h), conseiller du roi Sihanouk

Londres, le 18 janvier 2006

Kem Sokha et Pa Nguon Teang, défenseurs des droits humains, le syndicaliste Rong Chhun et le directeur de radio Mam Sonando ont été libérés sous caution le 17 janvier sur ordre du tribunal municipal de Phnom Penh. Les quatre prisonniers d'opinion sont sortis de la prison de Prey Sar à la suite d'une requête du Premier ministre Hun Sen au tribunal. Cependant, le gouvernement n'a pas encore retiré les plaintes déposées contre ces hommes et contre Yeng Virak, libéré sous caution le 11 janvier, et le tribunal municipal de Phnom Penh n'a pas abandonné les charges pénales découlant de ces plaintes. Les cinq hommes pourraient donc être arrêtés à tout moment.

Ces libérations sont intervenues alors que la communauté internationale condamnait fermement les mesures de répression lancées par le gouvernement cambodgien vis-à-vis de la liberté d'expression.

Kem Sokha, Pa Nguon Teang, Rong Chhun, Mam Sonando et Yeng Virak avaient été emprisonnés pour avoir critiqué la politique du gouvernement au sujet de la frontière avec le Viêt-Nam.

Kem Sokha, Pa Nguon Teang et Yeng Virak doivent répondre du chef de diffamation, une infraction pénale, en raison de commentaires qui figuraient sur une banderole brandie lors d'un rassemblement marquant la Journée internationale des droits de l'homme. Mam Sonando, directeur de Radio Beehive (*Sambok Khmum*), a également été inculpé de diffamation après la diffusion sur sa station de l'interview d'un groupe basé à Paris, le Comité des frontières du Cambodge, qui y avait critiqué la politique frontalière du gouvernement. Il a par ailleurs été inculpé de désinformation et d'incitation à commettre des infractions et risque plusieurs années d'emprisonnement.

Rong Chhun, président de l'Association des enseignants cambodgiens indépendants (*Cambodian Independent Teachers Association, CITA*), a été appréhendé le 15 octobre à la suite d'une déclaration écrite du Conseil de surveillance du Cambodge, une coalition de syndicats et d'associations proches du Parti de Sam Rainsy, qui critiquait l'adoption d'un nouveau traité frontalier avec le Viêt-Nam. Il doit répondre des charges de diffamation et d'incitation à commettre des infractions, et risque plusieurs années de prison. Chea Mony, Ea Channa et Men Nath, eux aussi membres du Conseil de surveillance du Cambodge, ont également été inculpés et se sont réfugiés à l'étranger.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites que vous vous réjouissez de la libération sous caution de Kem Sokha, Pa Nguon Teang, Rong Chhun et Mam Sonando et appelez les autorités cambodgiennes à abandonner les charges pénales retenues contre ces hommes ;

– exhortez-les à retirer les plaintes déposées contre toutes les personnes qui n'ont fait qu'exprimer pacifiquement leur divergence d'opinion et à veiller à ce que toutes les charges retenues contre elles soient abandonnées ;

– priez les autorités de veiller à ce que tous les Cambodgiens puissent exercer les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion.

APPELS À :

Premier ministre :

Hun Sen
Prime Minister
Office of the Prime Minister
Phnom Penh, Cambodge

Fax : +855 12 813 781 / +855 23 360 666 (*via* le Conseil des ministres)

Formule d'appel : *Dear Prime Minister,* / Monsieur le Premier ministre,

Vice-Premier ministre et co-ministre de l'Intérieur :

Sar Kheng
Deputy Prime Minister, Co-Minister of Interior
Ministry of Interior
275 Norodom Bvd
Phnom Penh, Cambodge

Fax : +855 23 21 27 08 / +855 23 726 052

Formule d'appel : *Dear Deputy Prime Minister,* / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques du Cambodge dans votre pays ou région.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 1^{er} MARS 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*